

Désireux de développer des synergies, des partenariats et des programmes innovants afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles et de mutualiser les efforts en vue de booster l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation, le CERT et le laboratoire Coréen de compatibilité électromagnétique, se sont alliés à travers la signature d'une convention de partenariat.

La présente convention met en exergue les échanges de savoir et savoir-faire dans le domaine de certification et des essais de conformité des équipements terminaux de télécommunications. Elle porte principalement sur trois axes à savoir :

1. La recherche, le développement et le transfert de compétences dans le domaine des communications Radio et des essais de conformité des équipements terminaux de télécommunications ;
2. Le transfert des compétences dans le domaine de l'évaluation des systèmes de conformité, de la régulation technique et des standards ;
3. La formation et les échanges de ressources ;